

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2008

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 391

présenté par

M. Chassaigne, M. Gosnat, M. Daniel Paul, M. Brard, Mme Fraysse,
Mme Buffet, M. Bocquet, M. Sandrier, M. Vaxès, M. Asensi, M. Gerin,
M. Lecoq, Mme Amiable, M. Muzeau, M. Gremetz, M. Candelier
et M. Desallangre

ARTICLE 2

Dans l'alinéa 16 de cet article, après les mots :

« reconnue par leurs pairs »

insérer les mots :

« qui portent des approches diversifiées »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le champ scientifique ne constitue pas un ensemble homogène. Comme pour l'ensemble des autres champs sociaux, il cristallise des enjeux de pouvoir et de reconnaissance sociale. Le choix de personnalités scientifiques porteuses d'approches diversifiées voire contradictoires permet de favoriser une représentation scientifique sur des bases plus pertinentes.